

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLEDélibération certifiée exécutoire
Reçue par le représentant de l'Etat le / Affichée le
15.03.2017 / 17.03.2017
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
Alain BENEDETTI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 MARS 2017

Date de convocation et d'affichage : 3 mars 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 11.

Étaient présents :

Mmes AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienne, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, MICHEL Sophie, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SIMON Véronique, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

MM. ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAIRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GATOUILLET Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GONCALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MOSER Alain, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, REHN Yves, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, SYDOR Dimitri, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

Représentés : LEPRINCE Didier par GAUJARD Richard, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno, VAN DE WALLE Robert par Philippe DESBUQUOIS,

Sont excusés et ont donné pouvoir : GIRARDIN Olivier à BERTHOLLE Jean-Paul, PETIT Sandrine à GARNERIN David, RIGAUD Jacques à MICHEL Sophie, MENUET Gérard à BAROIN François, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, MONTAGNE Jean-Jacques à BLANCHARD Dominique, GRAFTEAUX PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GANTELET Bruno à HELLIOT-COURONNE Isabelle, MANDELLI François à LE CORRE Marie-Pierre, OUADAH Karima à SEBEYRAN Marc.

Absents et excusés : BLASCO Thierry, RESLINSKI Jean-François, ROYERE Raynald, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, BAUDOUX Bruno, Sophie MICHEL

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance, RICHARD Olivier.

DELIBERATION N°6	Budgets principal et annexes : durées d'amortissement - neutralisation		
RAPPORTEUR	Alain BALLAND		

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
120	129	129			

Le rapport est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MARS 2017

Rapporteur : Alain BALLAND

BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES DUREES D'AMORTISSEMENT – NEUTRALISATION

Annexe : durée d'amortissement des immobilisations

Exposé :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers appartenant aux quatre intercommunalités ayant fusionné seront intégrés dans le patrimoine de Troyes Champagne Métropole.

Suite à ce transfert, la nouvelle Communauté d'Agglomération va poursuivre l'amortissement comptable de ces biens selon les durées indiquées dans le tableau joint en annexe.

En outre, la réglementation comptable offre aux collectivités territoriales la possibilité de neutraliser l'impact budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées. Cette disposition permet de respecter l'obligation comptable d'amortissement sans dégrader l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement.

Cette opération de neutralisation comptable est réalisée de la manière suivante :

- Constatation de l'amortissement
 - o Dépense au compte 68
 - o Recette au compte 28
- Neutralisation de l'amortissement
 - o Dépense au compte 198
 - o Recette au compte 7768

Décision :

Au vu de ces informations, il vous est proposé :

- **DE FIXER à compter de l'exercice 2017 les durées d'amortissement des immobilisations, telles qu'elles figurent dans l'annexe jointe au présent rapport et de poursuivre les amortissements encourus sur la base de leur valeur nette comptable et de la durée résiduelle d'amortissement constatées au 1^{er} janvier 2017**
- **DE PROCEDER à la neutralisation des dotations aux amortissements des subventions d'équipement versées au budget principal et aux budgets annexes de Troyes Champagne Métropole**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote

Troyes Champagne
Métropole

DUREE D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CATEGORIES D'IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DUREE EN ANNEE
Linéaire	Bien de faible valeur (1 000 € maximum)	1
Linéaire	Frais d'établissement	3
Linéaire	Frais d'études	3
Linéaire	Frais d'insertion	3
Linéaire	Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5
Linéaire	Subventions d'équipement versées pour financer des biens immobiliers ou des installations	30
Linéaire	Subventions d'équipement versées pour financer des projets d'infrastructure d'intérêt national	40
Linéaire	Subventions d'équipement versées pour les aides à l'investissement des entreprises ne relevant d'aucune de ces catégories	5
Linéaire	Concessions, brevets et logiciels informatiques	3
Linéaire	Constructions Bâtiments d'exploitation	30
Linéaire	Immeubles de rapport assortis d'un contrat de location vente	En fonction de la durée de l'emprunt de référence, cette durée n'excédant pas 25 ans
Linéaire	Autres immeubles de rapport	40
Linéaire	Installations, matériel et outillage techniques Installations de voirie	10
Linéaire	Autres installations, matériel et outillage techniques	10
Linéaire	Plantations d'arbres et arbustes	15
Linéaire	Matériels réseau chauffage urbain	15
Linéaire	Chaudières	20
Linéaire	Réseaux chauffage urbain	30
Linéaire	Travaux de raccordement chauffage urbain	30
Linéaire	Agencement et aménagements chaufferie	10
Linéaire	Réseaux d'assainissement - eaux pluviales	60
Linéaire	Autres immobilisations corporelles Matériel de bureau et matériel informatique	3
Linéaire	Matériel de transport de moins de 3,5 tonnes	5
Linéaire	Matériel de transport de plus de 3,5 tonnes	10
Linéaire	Mobilier	10
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10